



Sels de bain

Orange

Aux minéraux et micro éléments de la mer morte. Exercent un effet relaxant, euphorisant, antiseptique et antitoxique. Recommandés pour les peaux grasses, atteint par l'acné et en cas d'insomnie.

Diluez 50 gr de sels dans la baignoire. N'est pas conseillé de prendre plus de 3 bains par semaine, 10-15 min chacun.

Pour les bains de pieds, diluer 1-2 c. à soupe dans 5 l d'eau. Déconseillé avant une exposition au soleil ou aux rayons UV /l'huile essentielle d'orange est photo-toxique/. Ne pas laisser à la portée des enfants !